

EQUIPEMENTS DE PROTECTION POUR LES TRAVAUX DE LA VIGNE



Référencement des équipements existants et recommandés par le service Santé Sécurité au Travail de la MSA de Maine et Loire



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

EQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE TRAVAIL HIVERNAL EN VITICULTURE

Les accidents, les maladies professionnelles touchant les salariés et les exploitants viticoles sont réels et nombreux.

*Prix H.T

LUNETTES/SURLUNETTE
Protège vos yeux des projections

~8€*

VESTE ANTI-PLUIE
Elle protège des intempéries et coupe le froid et le vent
+ Capuche qui suit les mouvements de la tête

~50€

GANTS / SOUS GANTS
Ils protègent du froid et permettent une bonne adhérence
Le gant coqué est à utiliser pour le sécateur électrique

~ 8€ / 2€

Gant coqué : ~50€



CASQUETTE

30% de la chaleur part par la tête/ Il s'agit donc de se couvrir la tête pour se maintenir au chaud

~4€

PANTALON / GENOUILLERES

Ils protègent les genoux du contact dur avec le sol

~35€ / 10€

CHAUSSURES DE SECURITE /BOTTES

Elles protègent vos pieds contre les écrasements. Elles maintiennent votre cheville
+ Chaussettes polaires pour le maintien au chaud sans multicouche

~50€ / 10€

L'équipement du salarié viticole est obligatoire et doit être fourni par l'employeur en prenant en compte les conditions de travail et les risques d'accident du métier.

Équipement minimum réglementaire:

Gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection → 66€

Soit un équipement ~ 70€ pour de nombreux travaux en extérieur sur plusieurs années tout en alliant confort et sécurité.

Équipement recommandé par la MSA 49 :

Gants, chapeau/casquette polaire ou bonnet, pantalon avec genouillères ou autre moyen de protection des genoux/ du dos, chaussures de sécurité, lunettes de protection → maxi 150€

LA TÊTE



30% de la chaleur du corps est évacuée par la tête. Il est donc important de la couvrir lors des travaux hivernaux.

L'exposition solaire est la cause principale du **cancer du pavillon de l'oreille chez le viticulteur**. Il est donc important de porter un chapeau couvrant les oreilles, pas une casquette basique, et de se mettre de la crème solaire.



Casquette pour le maintien de la chaleur lors des travaux en extérieur :

- **Confortable**
- **Chaud : revêtement polaire**



Casquette/chapeau pour le maintien des oreilles à l'ombre lors des travaux en extérieur :

- **Confortable**
- **Aéré**
- **Protège les oreilles**

LES PIEDS

Pour garder les pieds au chaud, mettre des multicouches de chaussettes n'est pas d'une grande efficacité. Cela comprime le pied et empêche la circulation correcte du sang. En résumé, le système multicouche ne permettra pas de garder vos pieds chauds.

Une couche, par exemple une paire de chaussettes en fibre polaire déperlante et compacte, sera bien plus utile et efficace !



Chaussette/ chausson en fibre polaire :

- **380g/m² : bonne isolation thermique**
- **déperlant : permet de garder l'humidité à l'extérieur**

LES YEUX

Les blessures aux yeux figurent au troisième rang des accidents lors des travaux de la vigne.

Lunettes :

- Swiss One :



- **Type :** Crackerjack oculaire blanc
Crackerjack oculaire fumé
- + - branches TIPGRIP anti-glisse
- nez anti-glisse réglable
- face inclinable
- traitements anti-rayures, anti-buée, anti-statique
- + 27 g

- 3M :



- **Type :** 2840 oculaire blanc
2841 oculaire fumé
2844 oculaire anti-reflet
- + - branches réglables sur 3 niveaux
- multiples possibilités de réglages
- inclinaison des verres réglable
- traitements anti-rayures, anti-buée
- + extrémités particulièrement douces pour confort pendant de longs ports

- Uvex I-VO.9160 :



- **Type :** 9160.064 oculaire bleu
9160.076 oculaire gris
- + - branches inclinables et réglables en longueur
- facile à nettoyer
- traitements anti-rayures, anti-buée
- + branches grand confort

Surlunettes



- **Type :** **Bollé :** Squale
Uvex Duoflex
Swiss One Coversight
- + - branches étirables
- traitements anti-rayures, anti-buée, anti-statique; protection supérieure et inférieure

LES MAINS

Les problèmes carpiens sont dus aux travaux "répétitifs avec des cadences importantes", les "efforts excessifs", "les postures et les vibrations" mais aussi à **un facteur aggravant qui est le FROID**. De simple gêne, puis de douleur, on peut arriver à terme à un handicap.

Pour remédier au facteur froid, il s'agit de bien se couvrir les mains !

Gants de manipulation :

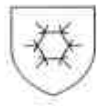


Gants de précision pour des manipulations dont les mentions doivent être :

- **Travail en milieu humide**
- **Travail en milieu froid**
- **Prise antidérapante**
- **Confortable**
- **Réduit la transpiration**
- **Gant coqué pour le sécateur électrique**



CE EN 388 **1241.**



CE EN 511 **X1X.**



CE EN 407 **X2XXXX.**

Sous- gants :

Ce gant est très isolant et se porte en sous gant pour les sports d'hiver, la moto, la randonnée en montagne... et donc est tout à fait adapté aux travaux de la vigne. Il ne constitue en rien un gant capable de résister aux manipulations et il doit donc être accompagné d'un gant de manipulation.



Sous - Gants pour le maintien de la chaleur lors des travaux en extérieur :

- **Confortable**
- **Fin**
- **De préférence en soie**

C'EST UN HANDICAP QUI SE REVELE PENIBLE, ON SOUFFRE BEAUCOUP ET PARFOIS TRES LONGTEMPS.

En protégeant les parties du corps les plus fragiles (articulations et colonne vertébrale), vous éviterez, après plusieurs années de fatigue d'efforts, que des dégâts apparaissent de façon irréparable et accompagnés de douleurs.



GENOUILLERE spécifique travail au sol :

- Fermeture en dessous du genou
- Impossible de remplacer uniquement la mousse (▲ le gel s'use moins vite)



PANTALON spécifique avec place aux genoux pour mettre les mousses.

- Se déplace avec vous / léger / protège le genou
- Se change tous les ans minimum / ne protège pas le dos



ERGOSIEGE (3 tailles différentes) :

Permet de protéger le genou et de soulager son dos grâce à l'assise

- Se déplace avec vous / léger / protège genou et dos
- Difficile dans la boue



SIEGE multivigne :

- Se déplace avec vous / léger / protège genou et dos
- Difficile dans la boue, peu esthétique



SIEGE motorisé pour la vigne :

- Se déplace avec vous / transporte le matériel / protège genou et dos, passe partout (même en pente)
- Le prix

LE SECATEUR

En viticulture, **la taille de la vigne est une activité longue et répétitive** (entre 20 000 et 40 000 coups de sécateurs par hectare). Les sécateurs sont parfois mal affilés ce qui fait forcer les muscles des membres supérieurs. **Le froid et l'humidité peuvent être des facteurs aggravants**. Le syndrome du canal carpien et les tendinites du poignet et de la main sont les affections les plus fréquentes qui en découlent. Voici quelques conseils sur le matériel pour vous en préserver :



- **Entretien et affilage réguliers des sécateurs (manuel ou électrique) :** préserver la qualité de coupe + éviter de devoir forcer (affiloir en tungstène : n'utilise pas la lame prématurément).
- **Sécateur adapté à sa morphologie** (Mesure de la taille de votre main pour connaître la taille du sécateur : voir avec votre revendeur).
- Sécateur à poignée tournante : diminue les efforts de la main.
- Sécateur électrique : d'autres soucis que celui du syndrome du canal carpien (tendinite, douleur à l'épaule, coupure).

Inclinaison tête de coupe : limite la cassure du poignet et diminue les douleurs au coude



Ne pas prendre une trop grande ouverture de branche pour éviter l'extension de la main et ainsi les douleurs au poignet !

Inclinaison latérale de la tête de coupe : limite la cassure et les douleurs au poignet



Poignée tournante : répartit les compressions et réduit les frictions

Manuel

2 points de fermeture
→ stabilité des bretelles sur les épaules

Positionnement batterie
→ bien centrale au niveau du dos

Raccordement
→ longueur du câble pour ne pas gêner les manipulations lors de la taille

Poids le plus faible possible du sécateur



Electrique

Rangement à la ceinture du sécateur pour éviter toute mauvaise manipulation

Coupe progressive

Prise en main aisée du sécateur et revêtement

VOTRE CORPS EST VOTRE CAPITAL, SACHEZ L'ÉPARGNER ET LE PRÉSERVER



**LE SERVICE SANTE SECURITE AU TRAVAIL EST A VOTRE
ECOUTE POUR TOUTE QUESTION SUR LES EQUIPEMENTS
DE PROTECTION**

CONTACTEZ LE AU 02.41.31.77.80

Mutualité Sociale Agricole de Maine et Loire

Service Santé Sécurité au Travail

3, rue Charles Lacretelle

49938 ANGERS cedex 9

www.msa49.fr

Tél : 02.41.31.77.80